

20201005_DL_04

OBJET :
Election des membres du
Bureau

Date de convocation :
25 septembre 2020

Date de séance :
5 octobre 2020

Date d'affichage :
20 octobre 2020

Membres en exercice : 46

Membres présents : 29

Membres votants : 39

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

- Philippe VARLET, Président
- Margaux DELETRE, Vice-présidente
- Laurent PARSIS, Vice-président,
- Alain GEST
- Mathilde ROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le cinq octobre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : BEAUFILS Christian, BEAUMONT Joël, BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DAVERGNE Bernard, DE MONCLIN Arnaud, DEBEUGNY François, DECLE Paul-Eric, DELETRE Margaux, DELFOSE Jean-Philippe, DONA Mario, FRION Fabrice, GEST Alain, GORRIEZ Jean, JARDE Olivier, LEBRUN Christian, LEFEBVRE Julien, LEMAIRE Anna-Maria, MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Jean-Dominique, PENAUD Guy, ROY Mathilde, SAINTYVES Bruno, THUEUX Jacky, TRABOUILLET Romuald, VARLET Philippe, WALIGORA Jean-Luc

Secrétaires de séance : DECLE Paul-Eric et DELETRE Margaux

Pouvoirs : Jean-Michel FOURNIER à Christian BEAUFILS
François DURIEUX à Guy PENAUD
Isabelle DE WAZIERS à Arnaud DE MONCLIN
James HECQUET à Jacky THUEUX
Bénédicte THIEBAUT à Anna Maria LEMAIRE
Marc FOUCAULT à Paul-Eric DECLE
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Laurent JACQUES à Bruno SAINTYVES
Denis DEMARCY à François DEBEUGNY
Patrick BLOCKLET à Jacques MASSET

Suite à l'élection du Président et des vice-présidents, il convient de procéder à l'élection des autres membres du BUREAU de Somme Numérique.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2122-4 ainsi que les articles 5211-1 et suivants,
- Vu les articles 8 et 9 des statuts du syndicat mixte qui portent sur la composition du Bureau,
- Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que le Comité syndical décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour élire les autres membres du Bureau ;

DECIDE

D'élire les délégués suivants pour siéger au Bureau du syndicat mixte et les déclare installés :

- Bernard DAVERGNE
- Olivier JARDE
- Jean-Philippe DELFOSE
- Jean-Marie BLONDELLE

Le quorum est constitué par la présence de 4 membres et du Président.